Volet technique

Innovation et Investissement : performance environnementale produits et services

Table des matières

[1. Description détaillée de l’opération 2](#_Toc62132289)

[2. Suivi et planning du projet 2](#_Toc62132290)

[3. Engagements spécifiques 2](#_Toc62132291)

[4. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement 2](#_Toc62132292)

# Description détaillée de l’opération

Faire une description détaillée de l’opération et notamment les phases préalables de diagnostic et d’étude de mise en œuvre qui ont permis de définir les travaux d’innovation ou les investissements à réaliser ; décrire les opérations qui seront menées en interne à l’entreprise et les divers investissements prévus ainsi que les liens avec de celles-ci et de ceux-ci avec l’amélioration des performances environnementales :

Indicateurs prévisionnels attendus :

* Chiffre d’affaires créé ou maintenu grâce au projet :
* Emploi maintenu ou créé grâce au projet :

# Suivi et planning du projet

Insérer un planning prévisionnel du projet, en intégrant les démarches administratives.

1. Engagements spécifiques

Le bénéficiaire s’engage à réaliser une fiche de valorisation publique de l’opération. Concernant les projets innovant d’économie de la fonctionnalité, elle devra intégrer une évaluation des gains environnementaux mesurés de la solution produit/service par rapport à une solution classique de vente de produit.

Le bénéficiaire s’engage à répondre aux enquêtes de l’ADEME et de ses partenaires (notamment ceux en charge de l’observation, des baromètres de l’écoconception ou toute autre étude de bilan et d’évaluation des démarches accompagnées).

1. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement

Selon les indications du contrat, vous devrez nous transmettre un ou plusieurs des rapports ci-dessous.

* Un ou plusieurs rapport d’avancement de l’opération
* Un rapport final définitif de l’opération

*Il(s) pourra/ont être constitué(s) d’une note technique précisant le déroulement de l’opération, les éventuels écarts dans la mise en œuvre du projet, son bilan par rapport aux objectifs du projet, le bilan des actions d’accompagnement et de communication menées par le bénéficiaire et contenant les supports de communication, validés a priori par l’ADEME, et mentionnant sa participation financière et/ou faisant apparaître son logo ; et tout autre élément que le bénéficiaire jugera utile de joindre en annexe.*

* Tout autre document laissé à l’appréciation de **l’instructeur ADEME. Dans certains cas, il pourra vous être demandé des bilans d’exploitation annuels de l’investissement permettant de qualifier les gains environnementaux obtenus.**